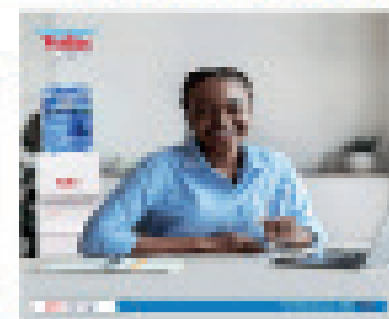


Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

Site web: www.ecoefinances.com

Prix: 300Fcfa

ECO & FINANCE



Quotidien Economique du Togo- REC N-8602/11/12/19/HAAC/0843/01/08/2022/HAAC

UMOA- Titres

Revue nationale des réformes à fin juin 2022

TAUX MOYEN D'EXÉCUTION PHYSIQUE D'ENVIRON 43%

Le Togo a levé 33 milliards FCFA

Le Togo était le...

Page 2

72^e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique

Page 3

Faure Gnassingbé ouvre les travaux

Le Chef de l'Etat Faure...

Page 4

Grand Tour de Lomé

Un pari gagné pour une 1^{ère} édition sublime

Une grande parade ...

Page 7



Kofi Agbenoxevi Paniah, sg du ministère de l'Economie et des Finances



BIEN-ÊTRE

Page 4

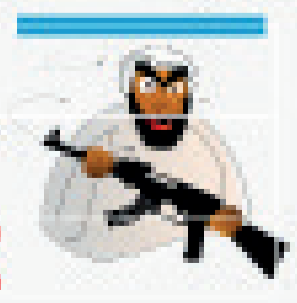
VOLTIC TOGO SARL ÉCHANGE AVEC SES PARTENAIRES



ECO & FINANCES

Pour la paix et la stabilité économique de notre pays disons tous

NON AU TERRORISME



UMOA- Titres

Le Togo a levé 33 milliards FCFA

Le Togo était le vendredi 19 août 2022 sur le marché régional avec l'émission simultanée d'obligations de relance (OdR) du trésor.

• Keziah KPATIDE

L'opération a consisté en une double émission de maturité cinq et sept ans. Le montant des soumissions est de 58,977 milliards FCFA, (soit un taux de couverture de 196,59 %), alors que le pays sollicitait initialement 30 milliards FCFA. Mais à la fin, 33 milliards ont été retenus. Dans les détails, l'émission d'obligations de relance (OdR) du trésor de maturité 5 ans a retenu les 33 milliards FCFA levés, à des prix marginal et moyen pondéré respectivement de 9.960 FCFA et 9.968 FCFA et un rendement moyen pondéré de 5,82%. Les offres retenues proviennent de six pays des Etats membres de



l'Union économique et monétaire ouest africain à savoir la Côte d'Ivoire (12,63 milliards FCFA), le Sénégal (7 milliards FCFA), le Mali (5 milliards FCFA), le Bénin (4,3 milliards FCFA), le Burkina Faso (2,5 milliards FCFA), et le Ni-

ger (2 milliards FCFA). Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo en conformité avec la stratégie à moyen terme de gestion de la dette. L'UMOA-titres a remer-

cié au nom du Trésor Public du Togo, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'union.

Vie chère

Le MMLK préoccupé par les conditions de vie des travailleurs de la zone franche

La situation des travailleurs de la zone franche en ces périodes de vie chère, préoccupe le Mouvement Martin Luther King (MMLK).

• SALLAH Patience



Dans un communiqué rendu public le 18 août 2022, le Mouvement Martin Luther King (MMLK) du pasteur Edoh Komi, pense que la situation de cherté de la vie, plombée d'augmentation tous azimuts des prix des produits pétroliers, est déjà « intenable et insupportable pour les travailleurs régulièrement payés et autres acteurs de la vie sociale ». « Ces derniers se lamentent, grincent les dents et appellent au secours », constate l'association qui s'interroge « sur le sort des compatriotes abandonnés tristement dans les mains des opérateurs véreux et insatiables des sociétés de la zone franche. »

« Ceux dont les conditions de travail et de vie sont déjà exécrables et minables; ceux qui subissent l'exploitation et l'esclavage des temps modernes; ceux qui travaillent beaucoup mais sont médiocrement rémunérés? Avec ces miettes et jetons (en-dessous du SMIG) qui leur sont versés avec mépris et humiliation, comment peuvent-ils exister et vivre, ces damnés et marginalisés de notre société auxquels nous ne cesserons de nous en préoccuper? », s'indigne-t-il. « Dans ce contexte de vie chère, nous imaginons ce que les travailleurs de la zone franche endurent et la misère à

laquelle ils sont confrontés », souligne le MMLK « Quel triste sort pour ces femmes et hommes qui ont cru que le travail les éloignerait en principe de l'ennui, du vice et du besoin, mais qui malheureusement, se retrouvent dans l'effet contraire de ce principe universel? », s'interroge Edoh Komi. « Nous nous apitoyons sur leur sort ; mais sont-ils prêts à s'émanciper et à se libérer de cet esclavage? Au sommet de l'État, a-t-on les yeux tournés vers eux pour des mesures d'accompagnement en ce temps de crise aiguë? », poursuit-t-il. Pour le MMLK, « il y a longtemps que ce secteur placé sous le contrôle de

la Société d'Administration de la Zone Franche (Sazof), continue d'être dirigé par des mains de fer sans ouverture envers les syndicats et les organisations de défense des droits de l'homme, dont le Mouvement Martin Luther King (MMLK) ». « La vie est chère et la balle est désormais dans le camp des victimes de ces traitements inhumains et cruels », a indiqué Pasteur Edoh. Il faut préciser que ces derniers temps au Togo, la vie chère a été matérialisée par une augmentation des prix du carburant, du ciment et de la bouteille du gaz butane.

ECO & FINANCE

Quotidien Economique du Togo - REC N° 0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email : ecofinances.infos@gmail.com
Site web : www.ecoetfinances.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'école cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition

Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs

Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale

00228 97 25 84 84

Graphiste

FOLIKOUE ATA K. Achille

Imprimerie

TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

Revue nationale des réformes à fin juin 2022

Taux moyen d'exécution physique d'environ 43%

Le ministère de l'économie et des finances a organisé le 11 août dernier, par vidéoconférence, la revue nationale des réformes à fin juin 2022 dans les départements ministériels et institutions de l'Etat.

● Bernard AFAWOUBO

Les représentants des institutions de la République, de l'administration, du secteur privé, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers ont participé aux échanges de la revue nationale des réformes à fin juin 2022 qui s'est déroulée en vidéoconférence le 11 août dernier. Ceci dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des réformes. Il a été question au cours de cette réunion de faire le point sur l'état de mise en œuvre des réformes afin de prendre des mesures dans la perspective d'atteindre les objectifs fixés pour l'année 2022. A en croire Kofi Agbenoxevi Paniah, secrétaire général du ministère de l'Economie et des Finances, représentant le ministre de tutelle, la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 se poursuivait conformément à la vision du Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé. « L'atteinte des objectifs de développement est conditionnée par la mise en œuvre des réformes avec un accent particulier sur celles relatives au secteur privé » a-t-il rappelé. Le secrétaire permanent pour le suivi des réformes, Kpowbié Tchas-



Kofi Agbenoxevi Paniah, SG du ministère de l'Economie et des Finances

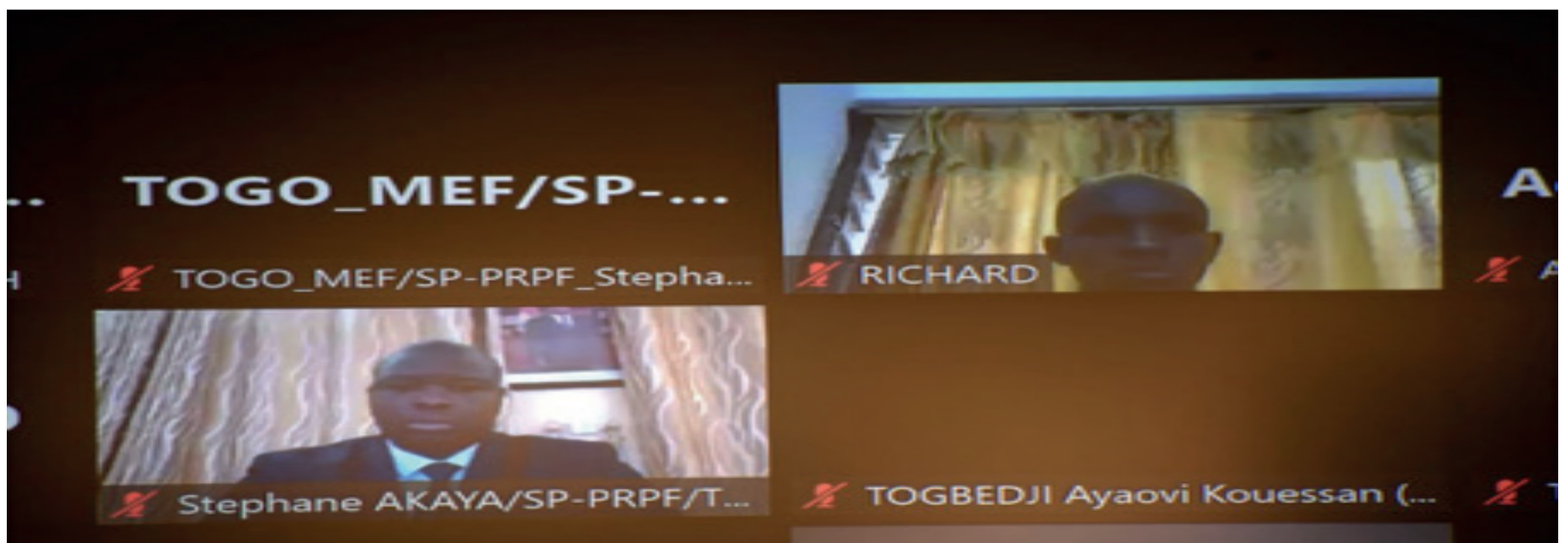
so Akaya, a présenté l'état de mise en œuvre des réformes prioritaires de la feuille de route et opérationnelles, au titre du premier semestre 2022, notamment les réformes de la gestion des finances publiques et les réformes au niveau sectoriel. En ce qui concerne les réformes prioritaires de la feuille de route, le gouvernement a initié six réformes parmi lesquelles une est pratiquement bouclée. Il s'agit de la réforme relative au code du travail dont le projet a été adopté et dont les textes d'application sont en cours d'adoption. Ce nouveau code a pour finalité d'améliorer les conditions de travail de la population. Les autres réformes sont en cours de mise en œuvre. Il s'agit de la réforme de la politique foncière agricole, de la réforme de la réglementation numé-

rique, du renforcement des mécanismes d'appui aux TPME, de la décentralisation de l'Etat et de la réforme de la législation environnementale. Parlant des réformes opérationnelles dans les ministères et institutions de l'Etat, les principales réalisations à fin juin 2022 peuvent être regroupées par axes de la FRG-2025. Les axes de la feuille de route gouvernementale 2025 Ainsi pour l'axe 1 qui vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et garantir la paix, les principales réalisations portent sur le processus de transformation des médias d'Etat (Radios et Télévision) en office, le renforcement du mécanisme institutionnel de mise en œuvre de l'assurance maladie universelle et l'amélioration du rendement des enseignants

et de l'encadrement pédagogique du système. En ce qui concerne l'axe 2 dont l'objectif est de dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie, les principales activités de réformes mises en œuvre sont relatives au développement de l'offre touristique de loisir en vue d'attirer plus de clientèle nationale et de la sous-région, au renforcement de la chaîne de valeur culturelle, au lancement du processus d'actualisation des politiques culturelle et touristique et à la poursuite de l'adoption des textes du nouveau code foncier. Au sujet de l'axe 3 qui consiste à moderniser le pays et renforcer ses structures, les principales réformes mises en œuvre portent sur le renforcement du processus de professionnalisation du secteur des transports. Cet axe prend en compte

les réformes relatives au système de gestion des finances publiques, avec pour point central la réforme du budget programme que le gouvernement continue de consolider par des actions complémentaires. Il ressort que sur 312 activités de réformes opérationnelles programmées pour l'année 2022, 43 ont été réalisées, 222 sont en cours de réalisation et 47 n'ont pas connu de début de réalisation, soit un taux moyen d'exécution physique d'environ 43% et un taux d'exécution financière de 25%. Le Secrétaire Permanent a informé les participants que le gouvernement a lancé un nouveau processus d'évaluation de son système de gestion des finances publiques selon la méthodologie PEFA dont les recommandations permettront d'actualiser les réformes des finances publiques. Les participants ont également pris connaissance des principaux défis tels que la poursuite de l'adoption des textes nationaux et communautaires relatifs aux réformes et la mobilisation des ressources. La présentation de l'état des lieux a été suivie d'une séquence de questions-réponses ayant permis aux participants d'exprimer leurs pré-

occupations pour lesquelles des éclaircissements ont été apportés. Les participants ont suggéré et convenu, avec le SP-PRPF, de la nécessité de capitaliser les questions d'actualité ou des actions menées par le gouvernement pour répondre à des situations précises telles que les mesures relatives à l'atténuation des effets de la vie chère au Togo. Le Secrétaire Permanent a remercié les participants à cette revue et a réaffirmé l'entière disponibilité du SP-PRPF à accompagner tous les départements ministériels dans la mise en œuvre des réformes. Il a informé les participants que des dispositions seront prises pour renforcer les capacités des points focaux et des correspondants thématiques chargés du suivi des réformes. Pour terminer, le Secrétaire Permanent a réitéré les remerciements du Gouvernement aux différents acteurs pour les efforts accomplis durant les six premiers mois de l'année 2022 ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement dans la mise en œuvre des réformes au Togo.



Bien-être**Voltic Togo SARL échange avec ses partenaires**

La société Voltic Togo SARL a organisé le samedi 20 Août 2022, à Lomé une activité sportive de détente avec ses différents partenaires et quelques clients pour échanger sur leur produit.

• Bernard AFAWOUBO

En vue de créer un cadre hors professionnel pour se rencontrer, échanger et renouer de nouvelles amitiés, la société Voltic Togo SARL a mobilisé autour d'elle les partenaires sociaux, les partenaires médias, les clients, les collaborateurs, les collègues de bureau, les consommateurs pour échanger sur ses produits. Axé autour du thème : « le bien-être », cette activité a été une occasion pour les premiers responsables de cette société d'attirer l'attention des participants sur les motifs du choix de ses produits. « Aujourd'hui nous disons à nos clients le pourquoi choisir voltic. En buvant Voltic, vous êtes sûre de ce que vous buvez, vous buvez la garantie d'une eau de qualité, surtout minérale naturelle comme on ne cesse de le dire. Vous avez tous les sels minéraux. Vous avez le bien-



être dans chaque gorgée de Voltic. C'est le bien-être, c'est la sécurité. Donc aujourd'hui, avec tout ce qui se passe tout ce qu'on voit sur les réseaux sociaux, les médias par rapport aux intoxications, nous sommes confrontés à un gros problème de santé nous ne cesse-

rons jamais de dire aux consommateurs, aux clients de choisir une ou deux qualités qui a un rapport qualité prix meilleur que les autres » a indiqué Sandra Séphora Kpadé, responsable marketing à Voltic Togo. Selon elle, la société a choisi une activité sportive par ce que le

sport permet à l'homme d'être en bonne santé. « Nous sommes devenu des sédentaires, nous sommes au bureau de 7h à 20h pour la plupart d'entre nous, les samedis aussi c'est pareil. C'est mieux de se retrouver chacun pour faire le sport, on se détend et puis le sport est bon

pour la santé » a souligné Sandra Kpadé. La société Voltic Togo SARL a l'habitude de sponsoriser les activités sportives mais n'a jamais organisées comme ce fut le cas de cette première activité sportive de détente. « C'est la première fois et on espère bien que il y aura d'autres éditions » a laissé entendre Sandra Kpadé, responsable marketing. Créée depuis 2000 et soucieuse d'offrir à ses clients des produits irréprochables, la société Voltic a reçu une autorisation expresse du ministère de la Santé et s'est impliquée dans une démarche qualité. Après avoir été certifié HACCP et iso 22000 par l'organisme international TUV PROFIT CERT, l'unité de production de Voltic est à ce jour certifiée ISO 22000 par bureau Veritas. Dans cette recherche constante de la qua-

lité de ses produits, l'unité de production effectue des prélèvements à chaque étape de la production pour des analyses dans ses laboratoires de physico-chimie et microbiologie. A la demande des dirigeants de la société VOLTIC, l'INH effectue des prélèvements à l'improviste pour confirmer la pureté et le caractère sain des produits commercialisés. Pour satisfaire aux exigences des consommateurs, notre société met à la disposition de tous des produits d'une saveur naturelle de minéraux, conditionnée dans différentes gammes et répondant aux normes de qualité internationales les plus rigoureuses. L'avantage de consommer Voltic réside dans le fait qu'elle contient réellement des sels minéraux indispensables au bien-être de tous, et peut être consommée en toute confiance.

72^e session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique**Faure Gnassingbé ouvre les travaux**

Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé ce 22 Août 2022 à la cérémonie d'ouverture des travaux de la 72^e session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique.

• Bernard AFAWOUBO

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires ont reconnu les efforts consentis par le Togo pour éliminer quatre maladies tropicales négligées. Ceci à travers la remise solennelle d'un certificat au Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 72^e session du Comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique qui se tient du 22 au 26 août 2022, à Lomé. Au cours de la cérémonie



d'ouverture, le numéro 1 togolais a prononcé un important discours dans lequel il s'est félicité du choix du Togo pour la tenue de cette réunion de haut niveau qui vise à mener des réflexions sur la situation

sanitaire en Afrique. Le Président de la République a exprimé sa gratitude aux partenaires pour cette marque de confiance renouvelée à notre pays pour les résultats dans le domaine de la santé.

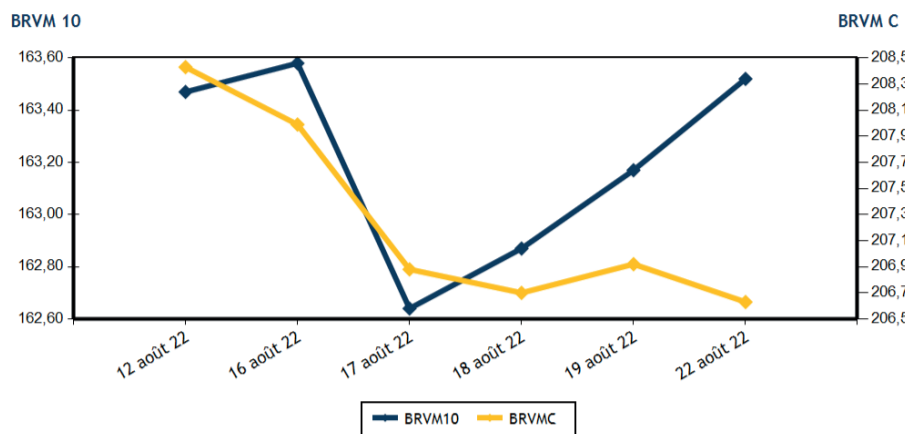
Par ailleurs, le chef de l'Etat a rappelé les actions et les initiatives prises par le gouvernement togolais pour l'amélioration du système sanitaire avec l'adoption d'un cadre institutionnel, législatif, de programmes innovants au profit des populations, la construction d'infrastructures et le renforcement du capital humain. « La santé est une priorité de cohésion sociale que le gouvernement togolais a placée au cœur de sa politique de développement » a indiqué le Président

de la République. Cette rencontre internationale qui mobilise les ministres de la santé des Etats africains et les partenaires au développement abordera surtout les questions relatives à la stratégie régionale pour lutter contre les différentes pathologies sur la période de 2022-2030. La délégation togolaise présentera au cours des débats le modèle national de partenariat public-privé en matière de gouvernance des structures sanitaires ainsi que les politiques nationales d'amélioration de l'offre des soins de

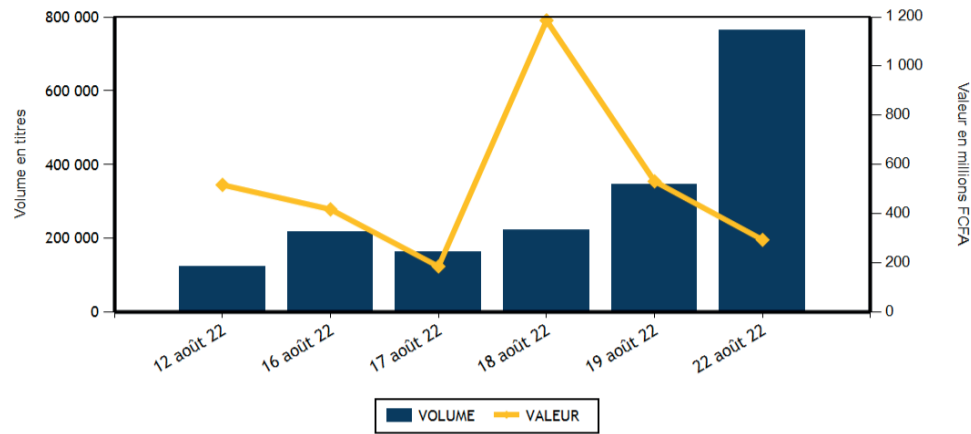
santé à travers le programme Wézou, School Assur, l'instauration de l'assurance maladie universelle et la mise en place des structures de soins spécialisées. Les choix successifs du Togo pour accueillir les sessions de l'OMS pour l'Afrique sont une marque de reconnaissance par les partenaires au développement des efforts et avancées réalisés par le pays dans le domaine de la santé publique

BRVM 10	163,52	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 159 lundi 22 août 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	206,63
Variation Jour	↑ 0,21 %		Variation Jour	↓ -0,14 %
Variation annuelle	↑ 6,52 %		Variation annuelle	↑ 2,15 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 219 984 657 681	-0,14 %
Volume échangé (Actions & Droits)	759 686	154,93 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	253 372 495	-34,74 %
Nombre de titres transigés	42	5,00 %
Nombre de titres en hausse	12	-29,41 %
Nombre de titres en baisse	13	-7,14 %
Nombre de titres inchangés	17	88,89 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 059 158 625 040	-0,15 %
Volume échangé	4 048	-91,77 %
Valeur transigée (FCFA)	40 881 500	-71,52 %
Nombre de titres transigés	4	0,00 %
Nombre de titres en hausse	1	0,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	6 010	7,42 %	17,38 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 060	5,47 %	10,42 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 620	3,51 %	-0,74 %
BICI CI (BICC)	6 900	3,06 %	-6,76 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	875	2,94 %	1,74 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	112 050	-7,40 %	-28,17 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 500	-5,41 %	-16,67 %
SMB CI (SMBC)	5 905	-2,88 %	-14,42 %
BERNABE CI (BNBC)	2 200	-2,22 %	1,15 %
SITAB CI (STBC)	5 600	-1,75 %	-9,39 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	101,74	-3,06 %	-7,60 %	9 895	20 390 175	26,17
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	474,62	0,11 %	5,74 %	9 272	50 203 160	9,34
BRVM - FINANCES	15	78,26	0,23 %	1,47 %	721 594	108 792 610	7,52
BRVM - TRANSPORT	2	438,36	0,00 %	-29,54 %	392	702 950	7,03
BRVM - AGRICULTURE	5	320,22	-0,04 %	31,61 %	11 991	59 722 370	5,98
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,20	0,63 %	-7,91 %	6 454	13 438 290	28,57
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 715,10	-0,71 %	90,41 %	88	122 940	16,69
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

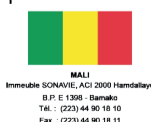
Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,15	
Taux de rendement moyen du marché	6,92	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,86	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	102	
Volume moyen annuel par séance	1 117 564,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 498 205 078,80	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	22,18	
Ratio moyen de satisfaction	20,87	
Ratio moyen de tendance	94,06	
Ratio moyen de couverture	106,31	
Taux de rotation moyen du marché	0,07	
Prime de risque du marché	6,37	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

L'État souhaite baisser le financement des centres de formation des apprentis

Dès la rentrée, les centres de formation des apprentis verront leur financement baisser de 5 %. Une mesure contestée par les directeurs d'établissement mais qui doit permettre à France Compétences, l'organisme qui les régule, d'économiser 400 millions d'euros. En 2021, son déficit s'élevait à 3,2 milliards d'euros.

L'apprentissage victime de son succès ? Face à des dépenses des centres de formation des apprentis (CFA) qui ont gonflé, l'État veut revoir à la baisse leur financement. Les sommes versées par France Compétences, l'organisme en charge de l'apprentissage, diminueront en moyenne de 5 % dès la rentrée. Elles représentent environ 70 % du financement total des CFA. Pour France Compétences, il s'agit avant tout de mettre un terme à une dérive. Dans un rapport publié en juin dernier, la Cour des comptes pointait « une croissance du coût des formations par apprenti d'au moins 17 % et des écarts injustifiés entre formation de même niveau et de même domaine ». Elle notait également « un écart

moyen de l'ordre de 20 % » entre les niveaux de prise en charge (ce qui est versé aux CFA pour chaque contrat d'apprentissage) et les coûts réels des formations. « Des frais ont déjà été engagés » Pascal Picault, président de la Fédération nationale des directeurs de CFA (Fnadir), ne conteste pas les abus qui peuvent exister. Mais il regrette que cette mesure prenne effet maintenant. « Les budgets ont été établis en janvier et des frais ont déjà été engagés. Changer maintenant les niveaux de prise en charge, cela peut mettre en danger des CFA, explique-t-il. On n'est pas contre une baisse de financement. Elle est sans doute nécessaire. Mais on demande que ce soit discuté avec nous et reporté au budget 2023. »

D'autant que les centres de formation, nombreux à devoir acheter des matières premières pour les enseignements techniques, doivent faire face à une inflation importante, souligne-t-il. D'après le président de la Fnadir, des secteurs comme la restauration, l'aide à domicile ou le bâtiment pourraient même voir leur financement baisser de 30 à 40 %. « Certains collègues nous disent qu'ils ne sont pas sûrs de pouvoir ouvrir toutes leurs sections à la rentrée », alerte Pascal Picault. Une situation d'autant plus dommageable, à ses yeux, que ce sont des secteurs qui peinent déjà à recruter. Cette baisse de financement inquiète également l'Association nationale des apprentis de France (Anaf). « On peut craindre que

cette coupe se traduise par une réduction des dispositifs proposés en supplément de la formation : internat, restauration, accompagnement des apprentis dans leur mobilité internationale ou dans l'entrée dans le monde du travail », détaille Aurélien Cadou, son président. 400 millions d'euros d'économie Du côté de France Compétences, on précise que seuls certains niveaux de prise en charge ont été baissés en raison d'un écart entre les sommes versées et le coût réel de la formation. Cela ne concerne que 13 % d'entre eux. Les autres baisses ont été décidées par les branches professionnelles elles-mêmes, qui fixent les montants alloués pour les contrats qui les concernent. Quant au manque à ga-

ner, l'organisme rappelle que les régions sont dotées chaque année de 400 millions d'euros pour participer au financement des CFA. Cette baisse de financement doit permettre à France Compétences, qui accumule les dettes ces dernières années, d'économiser 400 millions d'euros. En 2021, son déficit s'élevait à 3,2 milliards d'euros. Et selon le rapport de la Cour des comptes, il pourrait atteindre 5,9 milliards d'euros en 2022. Quelque 400 millions d'euros supplémentaires devront sans doute être économisés en 2023, lorsque les sommes versées aux CFA seront analysées selon les remontrances comptables de 2021. Bientôt 800 000 apprentis Les dépenses de l'organisme pour l'apprentissage ont triplé en

quatre ans, passant de 3 à 9 milliards d'euros aujourd'hui. En cause : le nombre d'apprentis qui a explosé ces dernières années. En deux ans, il a quasiment doublé, atteignant les 730 000 en 2021. Cet engouement pour l'apprentissage a été favorisé par le gouvernement dont l'objectif est d'atteindre le million d'apprentis d'ici à la fin du quinquennat. Depuis 2020, l'État octroie une aide financière aux entreprises qui embauchent des apprentis. Il y a quelques semaines, le Parlement a voté sa prolongation de six mois, jusqu'à fin 2022. Avec une enveloppe de 743 millions prévue, le nombre d'apprentis pourrait atteindre les 800 000 à la fin de l'année.

Avec La Croix

Aquaculture

en Côte d'Ivoire, un nouveau projet pour accélérer l'autosuffisance en poisson d'ici 2030

La Côte d'Ivoire importe 86% de ses besoins de consommation de poisson. Pour réduire à zéro cette proportion, le pays poursuit le déploiement de son plan national de développement aquacole avec le lancement d'un programme visant à favoriser l'autosuffisance en poisson et l'export à la fin de la décennie.

Permettre aux Ivoiriens de consommer à 100% du poisson local d'ici 2030 et d'exporter le surplus, tel est l'objectif du gouvernement. A cette fin, le ministère des Ressources animales et halieutiques vient de lancer le Programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI). Lié à la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture qui vise une production de 150 000 tonnes de poissons en 2026, ce nouveau programme, selon le minis-

tère, devrait constituer la fondation d'une industrie aquacole nationale performante et compétitive dans cette économie phare d'Afrique de l'Ouest qui importe encore 86% de ses besoins de consommation en poisson en 2021, selon les données officielles. « La bonne mise en œuvre du programme permettra d'amorcer le développement futur de PME et de grandes entreprises capables non seulement de satisfaire la demande nationale, mais également d'envisager l'export pour

lequel les besoins mondiaux sont de plus en plus croissants. Il permettra aussi de stimuler l'investissement dans le secteur aquacole », a déclaré Sidi Touré, ministre des Ressources animales et halieutiques, selon l'Agence de presse ivoirienne (API). Le Japon et la Malaisie en appui Ce programme qui ambitionne de créer des emplois couvre non seulement l'investissement dans les projets aquacoles, mais aussi l'accompagnement des entrepreneurs ivoiriens

dans cette filière à travers notamment la recherche et le conseil. Pour sa concrétisation, la Côte d'Ivoire a fait appel aux experts du Japon et de la Malaisie, deux pays qui se sont démarqués en matière de développement aquacole. Avec la surpêche et les besoins croissants en poisson dans le monde, l'aquaculture a émergé ces dernières décennies comme une alternative de plus en plus prise, même si certains lui trouvent des limites en raison de ce que les poissons d'éle-

vage consomment le poisson sauvage issu de la pêche traditionnelle. En Afrique, plusieurs pays s'essayaient au développement de l'aquaculture. Au Maroc à titre d'exemple, le ministre de tutelle a récemment répertorié 60 fermes à travers le pays qui devraient favoriser la création de plus de 1 200 emplois pour un investissement d'environ 700 millions de dirhams -soit plus de 67 millions d'euros. La Tanzanie aussi en a fait un maillon de sa stratégie de diversification économique avec

l'objectif de doubler sa production de poisson d'ici 2025 et devenir un exportateur de poisson d'élevage. Même les géants de la pêche en Afrique de l'Ouest comme le Nigeria et le Sénégal développent de plus en plus leur filière aquacole. L'expérience ivoirienne ne viendrait donc que renforcer l'aquaculture dans cette région du continent

La Tribune Afrique

Culture

Dunenyo Zã, célébrée dans le Grand Lomé

Le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé a participé le 20 août 2022, à l'apothéose de la fête traditionnelle Dunenyo Zã des communautés Bè, Aflao et Agoè-Nyivé du Grand Lomé.

● Marielle BOEMIGAN



Cette 4^e édition de la fête traditionnelle Dunenyo Zã était placée sous le signe de la cohésion et du vivre-ensemble. Cette année, le thème retenu par les organisateurs est le « Développement local face aux enjeux et à la réalité de la décentralisation ». L'apothéose sur le terrain du Bas-fond du Collège Saint-Joseph a été riche en couleurs, sons et danses. Cette initiative des chefs traditionnels des trois communautés originaires du Grand Lomé, est un moment de retrouvailles des filles et fils de ces communautés

pour la revalorisation de leur patrimoine culturel. Les filles et fils du Grand Lomé expriment ainsi, leur valeur identitaire pour s'affirmer à travers la préservation des richesses culturelles dans une capitale de plus en plus cosmopolite. « A l'instar des autres rendez-vous culturels, Dunenyo Zã, constitue un moment de recul et de réflexion sur les problèmes spécifiques à votre communauté. Cette préoccupation, vous l'illustrez si bien à travers le thème de la présente édition : développement local face aux enjeux et à la réali-

té de la décentralisation. Il s'agit d'un thème très actuel dont la pertinence doit mobiliser des réflexions profondes et riches qui ouvriront des perspectives. », a déclaré le Ministre de la culture et du tourisme, Dr Kossi Lamadokou. Plusieurs personnalités ont été honorées pour service rendu à la communauté du Grand Lomé. Il faut préciser que la 1^{ère} édition de Dunenyo Zã a été célébrée en 2017 à Bè, suivie de la 2^e édition à Aflao et de la 3^e édition à Agoè-Nyivé en 2019.

Le projet SURGE

Le Togo entre dans la phase opérationnelle

● Marielle BOEMIGAN

Une grande parade dans la capitale togolaise a marqué l'apothéose du rallye Togo le 20 août 2022 avec plus de 300 rallyeurs venus de divers pays de la sous-région de l'Afrique de l'ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Burkina Faso...).

Après la sélection et la formation des membres de l'équipe SURGE, une cérémonie de remise de don de huit véhicules pick-up, et la mise en place d'une plateforme de formation en ligne a été organisée le 19 août 2022 à Lomé. En effet, c'est le Dr Moeti Matshidiso qui a procédé à la remise officielle de ces matériels et équipements, destinés à l'équipe SURGE, au ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, Professeur Moustafa Mijiyawa

en présence de du Dr Maméssilé Aklah AS-SIH-AGBA, ministre déléguée en charge de l'accès universel aux soins et du Dr Binta Fatoumata Tidiane Diallo, représentante résidente de l'OMS au Togo. Le Togo est l'un des cinq pays qui ont accepté d'être pays pilote pour la mise en œuvre de l'initiative SURGE du programme des urgences de l'OMS pour l'Afrique. Cette initiative SURGE, entendez renforcer l'utilisation des équipes d'intervention pour les urgences sanitaires fait

partie des trois initiatives du bureau régional de l'OMS que sont PROSE, TASS et SURGE. Après la signature du memorandum entre le Gouvernement et l'OMS pour la mise en œuvre de SURGE, différentes réalisations ont été menées par pilier. Il s'agit des piliers Renforcement des capacités des ressources humaines ; Préparation et coordination ; Logistique et Communication des Risque et Engagement Communautaire, CREC.



Cette première édition est placée sous le thème : « De la résilience des Etats et des communautés de la CEDEAO face au COVID 19 ». L'évènement organisé dans le cadre du Grand Tour de Lomé a connu l'exposition et la visite des anciens et nouveaux modèles de voitures, le concours de l'élégance auto et la dégustation des mets locaux et des pays invités, la visite des sites touristiques (maison des esclaves à Agbodrafo), d'une retrouvaille festive BBQ à Aného (50 km de la capitale). Le rallye est une course de régularité sur la base de la durée déterminée lors de la reconnaissance du parcours. Pour parcourir chaque étape, les candidats devront pour ne pas perdre des points, s'arranger à ne pas arriver ni trop tôt ni trop tard par rapport à ce temps moyen de référence. « Le rallye Togo, une première édition est une réussite avec la présence de nombreux participants de divers pays pour

découvrir notre pays le Togo. Ceci démontre un signe fort d'intégration régionale des peuples. L'objectif a été atteint même si nous souhaitons avoir plus de partenaires, la convergence humaine est fondamentale, un signe fort du succès de cet évènement. Déjà la deuxième édition s'annonce avec force pour faire de Lomé, la capitale des sports mécaniques autos motos, la Monaco de l'Afrique chaque été où les gens viendront de toute l'Afrique pour vivre cette ambiance festive », a indiqué Youssouf Bougonou, promoteur « Le Grand Tour de Lomé ». Pour le ministre Affoh Atcha-Dedji des transports routiers, aériens et ferroviaires, l'évènement qui a mobilisé ces jours-ci les pays de la sous-région démontre que l'intégration régionale est en marche et mérite d'être encouragée pour la relance des activités post covid au pays. « Le gouvernement continuera par accompa-

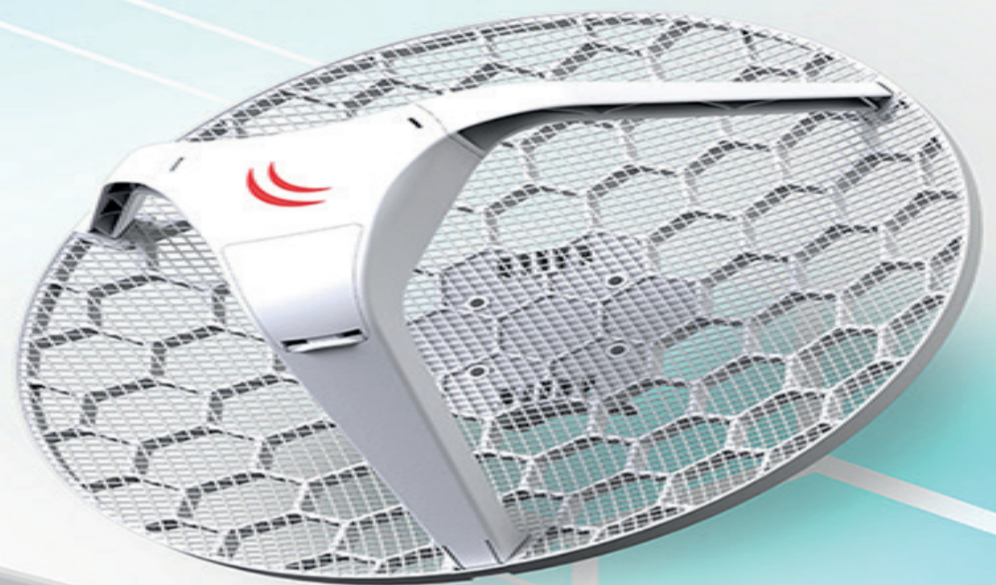
gnier ce type de festival pour le bonheur de la population togolaise. C'est l'occasion de féliciter les jeunes entrepreneurs togolais qui s'exercent dans la construction des automobiles de course », a-t-il déclaré.

La veille 19 août, dans les jardins de l'hôtel Lébenè (hôtel Ibis) le ministre de la culture et du tourisme Dr Kossi Lamadokou donnant le ton du Grand Tour de Lomé a dans son speech féliciter les organisateurs pour cet évènement hautement touristique. Il les a une fois encore rassuré du soutien du gouvernement qui fait du tourisme domestique une priorité dans sa feuille de route. Le Grand Tour de Lomé se poursuit le 21 août avec Performance tour Gymkhana auto autour du monument de l'indépendance où plus de 100 voitures sont attendues pour des compétitions de courses.


Grand Tour de Lomé

Un pari gagné pour une 1ère édition sublime

Une grande parade dans la capitale togolaise a marqué l'apothéose du rallye Togo le 20 août 2022 avec plus de 300 rallyeurs venus de divers pays de la sous-région de l'Afrique de l'ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Burkina Faso...).



LIVRAISON POSSIBLE 

 +228 96 29 06 75 
+228 92 96 47 96

 **SUNU Bank**



La BANQUE et plus que La BANQUE.

SUNU Bank vous accompagne partout au Togo.